



## **La bourse de collège**

### **Demande de bourse pour l'année 2022-2023**

**Du 01/09/2022 au 20/10/2022 inclus**

#### **Pour les élèves scolarisés en collège public**

La demande de bourse de collège peut se faire :

- 1) En ligne du 1er septembre au 20 octobre 2022 inclus.
- 2) A l'aide du formulaire de demande de bourse nationale de collège (docs. Jointes)

La demande de bourse de collège en ligne est accessible pour tous les collèges publics de toutes les académies. Pour y accéder, les parents ou responsables d'élèves devront se connecter à <https://teleservices.education.gouv.fr> du 1er septembre 2022 au 20 octobre 2022 inclus (ci-jointes les différentes étapes).

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- Faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public ;
- Récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives ;
- Donner votre consentement pour l'actualisation de vos informations fiscales chaque année durant la scolarité de votre enfant au collège : dans ce cas, vous n'aurez plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée ;
- Obtenir une estimation de la bourse à la fin de la saisie.

Deux possibilités s'offrent à vous pour accéder à [Scolarité-Services](#) :

1) Se connecter avec votre compte [EduConnect](#) ;

2) Se connecter avec FranceConnect : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale en utilisant votre compte Impôts.gouv.fr, ou votre compte de l'Assurance maladie ou l'identité numérique, ou Mobile Connect et moi, ou msa.fr.

#### **Des questions sur votre connexion ou les demandes de bourse de collège ?**

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition.

par téléphone : 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local)  
du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

en ligne : [assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)

Et Service Intendance Collège Belle Étoile : 0596 57 79 96

# Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2022-2023

La demande de bourse nationale de collège<sup>1</sup> est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Partie à conserver

## Notice d'information

### Qu'est ce que la bourse nationale de collège ?

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

### Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

– **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021 du ménage du demandeur.

 **Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est prise en compte.**

– **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2021 à ne pas dépasser	15 951€	19 632€	23 313€	26 993€	30 675€	34 356€	38 037€	41 718€


Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège et pour estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : [education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee](https://education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee)

### Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.

### Comment faire ma demande de bourse nationale de collège ?

**Demandes pluriannuelles** : Si l'élève a été boursier pour l'année scolaire 2021-2022 et que vous avez donné votre accord pour que la demande de bourse soit automatiquement reconduite et que l'élève poursuit sa scolarité dans le même établissement, alors vous n'avez pas à effectuer de nouvelle demande de bourse pour l'année scolaire 2022- 2023.

 Votre demande de bourse initiale sera automatiquement réexaminée par le service gestionnaire de l'établissement et vous recevrez une notification d'attribution, de refus ou de demande de pièces complémentaires en cas de changement de situation.


– **Pour les élèves inscrits en collège public**, la demande de bourse s'effectue en ligne sur le portail Scolarité services du 1 septembre au 20 octobre 2022 inclus. En effectuant votre demande en ligne vous pourrez demander une reconduction annuelle de la demande durant toute la scolarité au collège de votre enfant.

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

- Si vous ne pouvez pas déposer une demande en ligne ou si l'élève poursuit ses études en collège privé, vous pouvez faire votre demande en suivant ces étapes :
1. Remplissez les pages 3 à 5 de ce formulaire ;
  2. Rassemblez les documents justificatifs suivants :
    - votre avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021
    - un relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN) à votre nom
    - si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, vous pouvez choisir de compléter une procuration (cerfa N°15985), la bourse pourra ainsi être directement versée à l'établissement de votre enfant pour payer sa scolarité.

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en <b>concubinage</b> <sup>2</sup>	- Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est <b>désormais à votre charge</b> et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la <b>tutelle</b>	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur <b>et</b> une attestation de paiement de la CAF <b>ou</b> - De la décision du conseil de famille <b>et</b> une attestation de paiement de la CAF

3. Remettez ou envoyez le formulaire rempli et tous les documents justificatifs le plus tôt possible à l'établissement où l'élève est scolarisé.

 La date limite pour remettre la demande de bourse est le 20 octobre 2022.

### Pour les élèves inscrits au CNED :

- Pour les élèves de moins de 16 ans, un avis favorable à l'inscription en scolarité réglementée est nécessaire lors du dépôt de la demande de bourse.

Si la démarche n'a pas été faite, il faut dès maintenant imprimer une demande d'inscription en scolarité réglementée sur le site du CNED, la remplir et la transmettre à la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)** du lieu de résidence de l'élève.

- À réception de l'avis favorable du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN), remplissez votre demande de bourse, envoyez-la au service compétent avec l'avis favorable réceptionné.

- Pour les élèves de plus de 16 ans, vous pouvez remplir votre demande de bourse et la faire parvenir au service des bourses compétent.

- Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Rouen.

- Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Toulouse.

Pour connaître les coordonnées de ces services, renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant ou sur le site [cned.fr/eleve/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-lycee](http://cned.fr/eleve/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-lycee)

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.



**Votre partenaire est :**

la mère de l'élève     le père de l'élève     autre

Son nom de naissance : \_\_\_\_\_

Son nom d'usage (si différent) : \_\_\_\_\_

Son prénom : \_\_\_\_\_

Son adresse : \_\_\_\_\_

Code postal 11111 Commune : \_\_\_\_\_

Exerce t-il une activité professionnelle ?     Oui     Non

Profession : \_\_\_\_\_

**Les personnes à charge du foyer :**

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

